



MAGAZINE

EDUCATION

*Environnement :
regards d'enfants*

ECONOMIE

*Brignais,
pôle de
restauration*

DOSSIER

*Cœur de ville,
cœur de vie*



BRIGNAIS



AMBULANCES

T. LOUIS



URGENCES 24 h/24, HOSPITALISATION,
RETOUR A DOMICILE, CONSULTATIONS,
DIALYSES, RAYONS...

72 31 60 94

63, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

SERVICE D'URGENCES
24 h / 24
TOUTES DISTANCES

Les lecteurs de Brignais Magazine ont l'habitude de lire dans nos lignes que l'un des atouts majeurs de Brignais : c'est son Centre Ville.

C'est vrai au plan architectural, urbanistique et commercial. Mais un centre ville qui resterait inerte dans un environnement dynamique ne pourrait que périr.

Un centre ville ce n'est pas un monument mais un lieu qui vit et qui évolue avec les époques.

Un centre ville pour tous les Brignairots

Préserver l'échelle d'un centre bourg, éviter la démesure, mais favoriser en même temps le développement de l'habitat, du commerce, de la culture, privilégier le piéton sans renier l'automobile, c'est le pari de la Municipalité.

Mais l'élaboration d'un tel projet nécessite une longue réflexion et surtout une solide concertation avec la population : habitants du quartier, commerçants comme avec l'ensemble des Brignairots. Nous sommes tous concernés.

A travers le dossier que vous découvrirez dans ce numéro de Brignais Magazine, nous vous invitons à prendre connaissance du projet élaboré par la ville :

- 150 logements neufs qui permettront aux jeunes ménages comme aux personnes âgées de se loger dans de bonnes conditions en accession à la propriété mais aussi et surtout en locatif de bon niveau (on sait bien que le locatif manque aujourd'hui).
- un renforcement de l'armature commerciale locale, créant ainsi une véritable alternative à la concurrence périphérique autant en terme de prix, que de qualité.
- des espaces publics qui renforceront l'image de convivialité de notre cité.
- un aménagement urbain conçu pour favoriser le stationnement de proximité.



Lors d'une réunion récente, organisée à l'initiative des commerçants avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous avons été très sensibles à leur intérêt et à leur volonté d'agir.

A l'heure où nous vous présentons le projet centre ville, nous avons la satisfaction d'apprendre la relance de la fédération commerciale de Brignais avec à sa tête un nouveau Président élu par le bureau : Pascal Bailly.

Mais tous ensemble, nous ne réussirons à redonner force à la centralité que si nous œuvrons dans la même direction :

- un commerce de proximité chaleureux,
- des acheteurs nombreux,
- des pouvoirs publics attentifs aux attentes de la population.

Michel THIERS
Maire de Brignais
Vice-Président
du Conseil Général du Rhône

HÔTEL DE VILLE

28, rue Général-de-Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.15.11 - Fax 78.05.55.51

LES COMMISSIONS

Michel THIERS, MAIRE

Monsieur le Maire est Président de toutes les Commissions.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Responsables : **Michel THIERS, Paul MINSSIEUX.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Gérard BERTICAT, Dominique VIRET,** Louis ROLLAND, Marie-Thérèse MAUCOUR, Claude LESIMPLE.

Membres non élus : Anne LEBLANC, Véronique BERGER, Michel CORTIAL, André CHAPIRON.

PROJETS - BÂTIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - FLEURISSEMENT

Responsable : **Marcel MASSON.**

Membres élus : **Dominique VIRET,** Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN, Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE, Maurice REY.

Membres non élus : Guy MONOD, Bernard BOUTE, Louis PONTVIANNE.

ÉDUCATION

Responsables : **Michel THIERS, Marie-Thérèse GARDON.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT,** Serge TOUILLIEZ, Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Henriette ORSETTI.

Membres non élus : Jean-Marc MARTORELL, Marie-Hélène LEBRAT.

FINANCES

Responsables : **Michel THIERS, Gérard BERTICAT.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON, Jean-Louis IMBERT,** Christiane BOUTE, Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI.

SOCIAL & SANTÉ

Responsable : **Marcel ARNAUD.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT,** Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY, Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Christiane CONSTANT.

Membre non élu : Guy MONOD.

JEUNES

Responsables : **Marcel ARNAUD, Franck DESGEORGES.**

Membres élus : **Philippe CHABUT,** Gérald DREUX, Guy BERNOLLIN.

Membres non élus : Véronique TERRENOIRE, Corinne BARBASSO, Mohamed GOUGHENI, Yves DUMONT.

VIE CULTURELLE & ASSOCIATIVE

Responsable : **Philippe CHABUT.**

Membres élus : **Marie-Thérèse GARDON,** Jean DARFEUILLE, Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY, Franck DESGEORGES, Christiane CONSTANT.

Membres non élus : Raymond BLANC, Geneviève BROCUQUET.

URBANISME

Responsables : **Michel THIERS, Dominique VIRET.**

Membres élus : **Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD,** Denise CHERMETTE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE.

Membres non élus : Louis BRUNOT, Annie LEBLANC.

TRANSPORTS EN COMMUN

Responsables : **Michel THIERS, Cécile VAN DEN BROECK.**

Membres élus : **Jean-Louis IMBERT,** Gérald DREUX, Henriette ORSETTI.

Membre non élue : Annie VIAL.

SPORTS & LOISIRS

Responsable : Guy BERNOLLIN, Franck DESGEORGES.

Membres élus : Jean DARFEUILLE, Louis ROLLAND, Serge TOUILLIEZ, Jean LAPLACE.

Membres non élus : Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER, Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO.

ENVIRONNEMENT

Responsable : Denise CHERMETTE.

Membres élus : **Marcel MASSON,** Jean DARFEUILLE, Cécile VAN DEN BROECK, Marie-Thérèse MAUCOUR, Anne-Marie PIEGAY, Maurice REY, Guy ORLANDINI, Henriette ORSETTI.

Membres non élus : Rémi CUISINIER, Pierre GARDON, Guy MONOD.

SENTIERS PÉDESTRES

Responsable : Denise CHERMETTE.

Membres élus : Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE.

Membres non élus : Edith CHARMETANT, Pierre GARDON, Marie-Thérèse TOLLET, Jean TOLLET.

Louis DUMONT, M. GEA (Représentants de Chaponost).

INFORMATION & COMMUNICATION

Responsable : **Michel THIERS.**

Membres élus : **Philippe CHABUT, Jean-Louis IMBERT,** Henriette ORSETTI, Franck DESGEORGES, Anne-Marie PIEGAY, Serge TOUILLIEZ, Guy ORLANDINI, Martine RIBEYRE.

VIE EUROPÉENNE

Responsable : **Michel THIERS,** Christiane BOUTE.

Membres élus : **Philippe CHABUT,** Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN.

Les noms des adjoints apparaissent en gras

PERMANENCE DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous.

M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques : Les lundis de 18 h à 19 h sur rendez-vous.

J.-L. IMBERT, Adjoint au personnel communal : sur rendez-vous.

P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques : les samedis de 8 h à 10 h sur rendez-vous.

P. CHABUT, Adjoint à la Culture : les samedis de 9 h à 11 h.

G. BERTICAT, Adjoint aux Finances : les samedis de 8 h 30 à 10 h 30.

M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires : les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00.

M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales : les samedis de 10 h à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme : les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous.

G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports : les samedis de 9 h à 10 h, sur rendez-vous.

D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement : sur rendez-vous.

F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sports : sur rendez-vous.

M. REY, Conseiller Délégué à la Voirie : sur rendez-vous.

C. BOUTE, Conseillère déléguée à la Vie Européenne : sur rendez-vous.

C. VAN DEN BROECK, Conseillère déléguée aux Transports : sur rendez-vous.

ADRESSES UTILES

B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
52, rue de Ronde
Tél. 72.31.67.59

Mardi et jeudi : de 15 h à 18 h
Mercredi : de 13 h à 19 h

**SYNDICAT D'INITIATIVE
"DE LA VALLÉE DU GARON"**
22, rue du Colonel-Guillaud
Tél. 72.31.01.94

Samedi de 10 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE
Parc de l'Hôtel de Ville
Tél. 78.05.37.03

Mardi : de 15 h à 18 h 30
Mercredi : de 9 h à 17 h
Jeudi : de 14 h à 17 h
Vendredi : de 15 h 30 à 19 h
Samedi : de 9 h à 13 h

MAISON DES ASSOCIATIONS (Vieux Moulin)
48, rue de la Giraudière
Tél. 72.31.60.54

Tous les jours de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h.

Le BRISCOPE
Parc de l'Hôtel de Ville
Tél. 78.05.31.13

O. C. B.
Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30

20

Du 7 au 11 juin, les élèves des écoles primaires seront les acteurs privilégiés de la semaine de l'environnement de Brignais.



19

Brignais Magazine fête avec l'Amicale Laïque, les 10 ans de la section Aïkido. Bon anniversaire !



ÉDITORIAL	1
ENVIRONNEMENT <i>Centre ancien : l'affichage hors les murs</i>	5
EN DIRECT <i>Marie-Thérèse Gardon</i>	6
FINANCES <i>Rigueur et modération sur toutes les lignes</i>	8
EN SÉANCE <i>Conseils municipaux des 16/2 et 13/3 1993</i>	9
LA VILLE AU QUOTIDIEN <i>Jardins Familiaux : au-delà du simple plaisir</i>	11
ÉCONOMIE <i>Brignais, pôle de restauration</i>	12
DOSSIER URBANISME <i>Cœur de ville, cœur de vie</i>	15
A COMME ASSOCIATION <i>Aïkido club : l'art et le sport</i>	19
ÉDUCATION <i>Environnement : regards d'enfants</i>	20
ENVIRONNEMENT <i>Déchets ménagers : les poubelles vertes arrivent</i>	23
PAGE DE L'OPPOSITION	24
NUMÉRO 1 <i>Almet Aluminium : le record</i>	25
GENS DE BRIGNAIS <i>Jean Lubyj, créateur d'amitiés internationales</i>	26
EN 20 LIGNES	29
EN 120 JOURS	31

Bulletin édité par la Municipalité de Brignais.
Directeur de la publication : Michel THIERS.
Responsable de la rédaction : Brigitte MARQUAND, Service Information Communication.
Secrétaire de la rédaction : Sylvie PIZETTE, Service Information Communication.
Collaborateurs de la rédaction (par ordre alphabétique) : Lucienne BERENGER, Philippe BLAIN, Jean-Luc CHAMBEFORT, Denise CHERMETTE, Yvette DELORME, Marie-Thérèse GARDON, Sylvie GIAGNORIO, Catherine MERLAND, Cécile VAN DEN BROECK.

Photo de couverture : Restotel des Barolles par Jean-Jacques GUTTIN.
Reportages : Jean-Jacques GUTTIN / Philippe JALLIN / Brigitte MARQUAND.
Composition : SERPHO, Villeurbanne.
Photogravure : LASERCOLOR, Brignais.
Conception : Studio Thierry BOUCHEX, Lyon
Impression : DELTA, Chassieu.
Régie publicitaire : Yvonne JUNIET, Service Information Communication - Mairie de Brignais.
Dépôt légal : 2^e trimestre 1993.



Toujours avec vous

Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.



les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.

assurances

Marie-Hélène Lagrange

Agent Général

60, avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
Tél. 72 31 62 96

LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF

Centre ancien L'affichage hors les murs



Affiches 4x3, pré-enseignes...
le Conseil Municipal a décidé le
17 décembre dernier de limiter
l'affichage dans le centre ancien.

Cette volonté, qui s'inscrit dans un
contexte de valorisation du cadre de vie
et de protection des sites, s'est traduite
par le vote du projet de création d'une
Z.P.R. ou Zone de Publicité Restreinte.

QUEL EN EST LE PRINCIPE ?

La loi du 29/09/1979 relative à la
publicité, aux enseignes et pré-en-
enseignes, donne au Conseil Municipal le
pouvoir de limiter l'implantation de pa-
neaux dans une zone préalablement défi-
nie. Ce règlement local, appliqué sous le
nom de zone de publicité restreinte, est
en cours d'élaboration. Le groupe de tra-
vail présidé par le Maire est constitué de
représentants de l'Etat, du Conseil Muni-
cipal (Denise Chermette, Marie-Thérèse

Maucour, Claude Lesimple), et assisté
par les services compétents.

"Dans un 1^{er} temps, l'objectif du
groupe de travail est de réfléchir sur
le centre ville, afin de préserver la
qualité architecturale du tissu urbain et
son côté pittoresque" explique Denise
Chermette, Conseillère déléguée à l'en-
vironnement. A moyen terme, la com-
mission pourra envisager d'étendre la
réglementation à la proche périphérie et
particulièrement aux principaux axes
passants.

COMPTE A REBOURS

Le compte à rebours sera déclenché
à la publication de l'arrêté Préfectoral.
Les implantations déjà existantes auront
deux ans pour se mettre en conformité
avec les textes. Pour les nouveaux arri-
vants, le règlement sera d'application
immédiate...

Déjà en 86, la volonté municipale
avait permis la suppression
des 4 x 3 sur la RD42.
En agglomération, la création d'une
Z.P.R. est le seul moyen légal pour
empêcher leur prolifération.

CORPS

BALNEO-ESTHÉTIQUE

Relaxation, amincissement

ENVELOPPEMENTS D'ALGUES

Raffermissment, amincissement

GYMNASTIQUE PASSIVE

Musculation, raffermissment

SOLARIUM HAUTE PRESSION

Sécurité et efficacité maximum

VISAGE

LIFT - FACIAL

Remodelage du visage par micro-courants

SOIN ANTIRIDES

Au collagène natif, hydratant et tenseur

SOIN CONFORT

Apaisant, décongestionnant et désensibilisant

Centre de Beauté

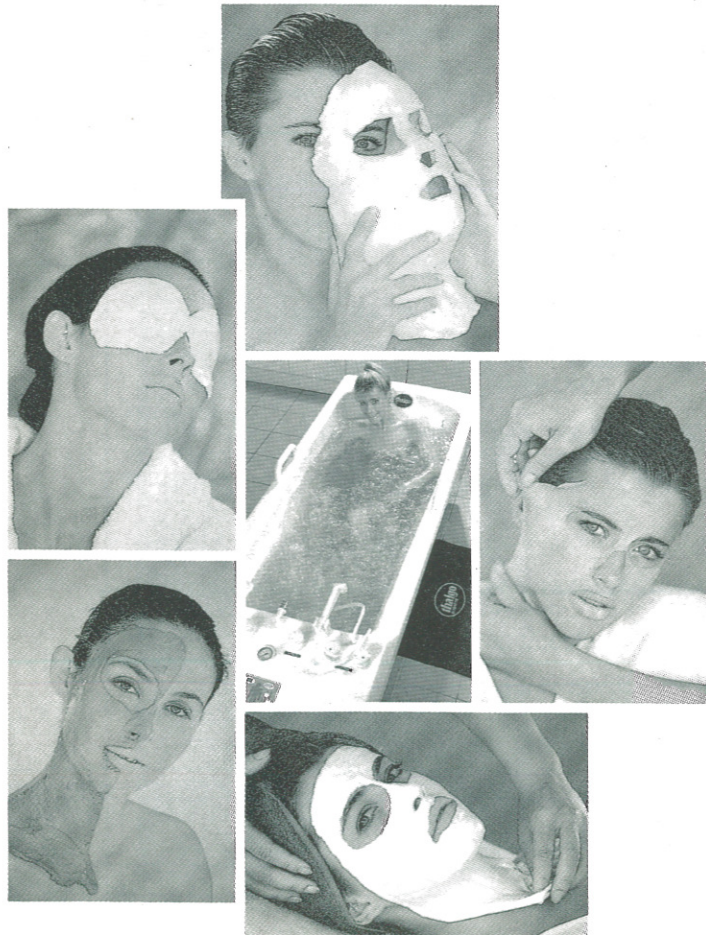


La beauté d'origine contrôlée

Parfumerie

Nelly

Brignais 78.05.30.42





MARIE-THÉRÈSE GARDON

Conseillère municipale à Brignais depuis 1971, Marie-Thérèse Gardon est aujourd'hui adjointe à l'Education depuis 1983. Elle fait également partie de la commission Finances. Cette mère de 4 enfants connaît par coeur les questions scolaires, aussi bien du côté des parents que du côté des enseignants, puisqu'elle est aussi professeur en sciences physiques

dans un collège. Au contact avec les jeunes, pendant son travail, elle aime avoir comme interlocuteurs, dans sa responsabilité municipale, les enseignants et les parents d'élèves. Outre les bâtiments scolaires dont elle a la charge, la commune de Brignais attache une particulière importance à son action scolaire.

Avec Marie-Thérèse Gardon, nous avons voulu vous présenter tout le travail de la municipalité de Brignais, entrepris depuis 10 ans, dans le souci d'apporter aux enfants, les meilleures conditions de vie scolaire et une contribution à l'élargissement de leurs connaissances et de leurs centres d'intérêts.

"La commission Education est à géométrie variable, soit qu'elle ne travaille qu'avec les élus, soit qu'elle s'élargisse aux enseignants, directeurs d'écoles et parents d'élèves" explique Marie-Thérèse Gardon, qui dénombre 1 034 élèves (rentrée 93), dont 600 en primaire, 434 en maternelle, dans les 40 classes des 3 groupes scolaires : Jacques Cartier, Claudius Fournion et Jean Moulin. Ceci pour le seul enseignement public, auquel il faut rajouter l'effectif de l'école privée : 326 élèves, soit 22,5 % de la population scolaire.

ECHEC A L'ECHEC

Le réseau d'aide spécialisée a remplacé le groupe d'aide psycho-pédagogique. Trois personnes viennent donc assister, dans chaque école, les élèves en difficulté.

Les enfants d'origine étrangère de la grande section maternelle du groupe

Jean Moulin, bénéficient des compétences d'un enseignant spécialisé, plusieurs fois par semaine, (acquisition du français). Ce soutien se poursuit en primaire par une aide individuelle, dans une classe d'adaptation, où les enfants peuvent rattraper les "accidents de parcours".

LA MUSIQUE A L'ECOLE ET DANS LA RUE

Si un jour de ce printemps, dans votre quartier, vous entendez chanter sous vos fenêtres, ce seront peut-être les chorales des enfants, car la commune a mis en place un enseignement musical à l'école. Cette année, les concerts dans la rue en témoignent.

Vous pourrez voir également, fin mai, le spectacle musical réalisé en commun, par les enfants d'une classe de Brignais avec ceux d'une classe d'Hirschberg, à l'occasion de l'inauguration de la mairie de cette ville allemande jumelée avec Brignais. Et quand les moniteurs allemands, et ceux de l'école de musique de Brignais travailleront ensemble, ce sera formidable !

INITIATION AUX LANGUES ETRANGERES

S'initier déjà en CM1 et CM2 à l'anglais et à l'allemand, tout en apprenant à connaître les moeurs et la culture de ces pays, à l'occasion de leurs fêtes traditionnelles, voilà qui est une aubaine ! Cela devient un jeu que les futurs collégiens apprécient beaucoup. Encore une initiative de la mairie qui s'est tout de suite déclarée partante pour cette initiation, dès le début de l'expérience avec l'Education Nationale.

VIVE L'ESCALADE

Grâce au rocher d'escalade artificiel du complexe sportif, les amateurs de "grimpe" sont comblés. Depuis 2 ans, en équipe avec les enseignants, un jeune en service civil formé aux techniques d'escalade, initie les enfants à ce sport et organise ensuite une sortie sur un site naturel.

La musique, les langues, l'escalade, et aussi le spectacle !

LA CULTURE AU BRISCOPE

La musique, les langues, l'escalade, et aussi le spectacle ! Nos petits écoliers sont bien servis... Le Briscope prévoit pour eux, ainsi que pour les collégiens et lycéens, du théâtre, de la musique, de l'humour, dans le cadre de sa programmation scolaire. Des spectacles de qualité, comme les "Fourberies de Scapin", ou "Esmeralda", une création réalisée en collaboration avec le lycée professionnel Gustave Eiffel, dont les élèves de la section "menuiserie" ont participé à la fabrication des décors. Pour 15 F, les enfants peuvent aller au spectacle, sans avoir à se déplacer à Lyon.

BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION

La commune participe là encore, par un soutien financier, à l'équipement des bibliothèques scolaires et des centres de documentation de chaque école (BCD). De plus, à Jean Moulin, l'emploi d'une bibliothécaire fait l'objet d'une convention particulière avec l'Etat, pour "un parcours initiatique", destiné à motiver les enfants à la lecture. Une participation de la commune qui entre dans le cadre du contrat "ville-enfant".

RELIER LA VILLE A L'ECOLE

Brignais s'est retrouvée en "pole-position" pour créer un lien avec les écoles, grâce au "contrat-ville". Un contrat passé avec l'Etat par l'intermédiaire de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, pour développer certaines activités. A Jacques Cartier, par exemple, des membres d'associations sportives sont venus seconder les enseignants pour initier les élèves au volley, à la pétanque et au tennis.

Inclus dans ce dispositif, un contrat "petite enfance", avec une participation de la CAFAL, permet d'ouvrir aux enfants de 3 à 6 ans, le Centre Aéré géré en concertation par l'Office de coordination de Brignais et le Centre Social. Il fonctionne pendant les petites et grandes vacances. C'est avec lui qu'est organisé l'accueil péri-scolaire : accueil du matin à partir de 7 h 30 et

garde du soir, de 16 h 30 à 18 h, par des animateurs diplômés ou en cours de formation pour le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateurs).

A L'ECOLE DE LA NATURE

Les classes-découvertes, vous connaissez ? De notre commune, 6 classes peuvent partir chaque année, grâce à un financement de 95 000 F : des séjours de découverte du milieu naturel de 3 jours pour les petits, à 5 jours en moyenne pour les plus grands. A la campagne ou à la neige, il y a tant de choses à découvrir !

Une subvention municipale est accordée au même titre à l'école privée St-Clair.



Le train scolaire ne doit laisser personne sur le quai.

MONTREZ VOS DENTS

"Petit budget, mais gros impact", nous dit Mme Gardon, pour la bonne santé des dents enfantines. Là, ce sont les dentistes qui ont eu l'idée de proposer un examen de la bouche des enfants, après la chute des premières dents, pour déceler les caries et les anomalies de la dentition. Intéressée par cette action de dépistage dentaire, la mairie a mis un local à disposition, où, une fois par an, les enfants passent une visite. Le résultat est communiqué aux parents, qui peuvent ainsi faire soigner leurs enfants au plus tôt. Et si l'idée était reprise par les médecins ?

ET LA SEMAINE DE 4 JOURS ?

Après 2 ans d'expérience, la semaine de 4 jours semble plutôt bien appréciée par les parents, et bénéfique pour les enfants. L'avantage des week-ends

complets favorise la vie de famille et compense largement les 12 jours "à rattraper" dans l'année.

Donner une chance à tous les enfants...

LES ECOLES EN FETE

En parlant de fin d'année, Marie-Thérèse Gardon nous annonce une nouveauté : une grande fête du sport qui aura lieu fin juin ! La municipalité a déjà mobilisé toutes ses installations sportives pour un "Inter-écoles" du sport. Ce sera une sorte de grand tournoi olympique, avec des compétitions et démonstrations de volley, tennis, pétanque, escalade, foot, etc... Un couronnement du développement du sport à l'école, grâce au contrat-ville. Ce projet a l'assentiment de l'Inspectrice de l'Education Nationale Mme Aguilera. Son organisation repose sur les directeurs d'écoles, autour de M. Payrou-Sales et du conseiller pédagogique d'éducation physique.

UNE POLITIQUE SCOLAIRE DYNAMIQUE

Derrière toutes ces initiatives, la municipalité marque une volonté d'implication constante dans la vie scolaire. Ainsi, pour l'année 93-94, en concertation avec les commissions concernées, Marie-Thérèse Gardon a déjà conçu un plan de sensibilisation des écoliers aux dangers de la rue. Par sa participation financière et l'investissement des élus, elle se sent partie prenante dans l'éducation, et souhaite donner une chance à tous les enfants, pendant leur scolarité, de découvrir et de développer tous leurs talents.

Rigueur et modération sur toutes les lignes

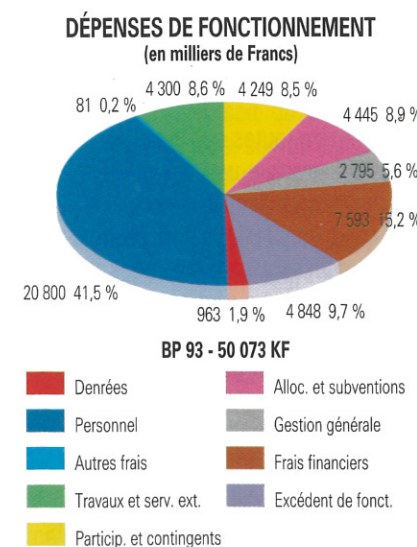
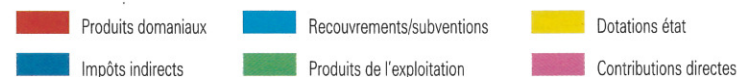
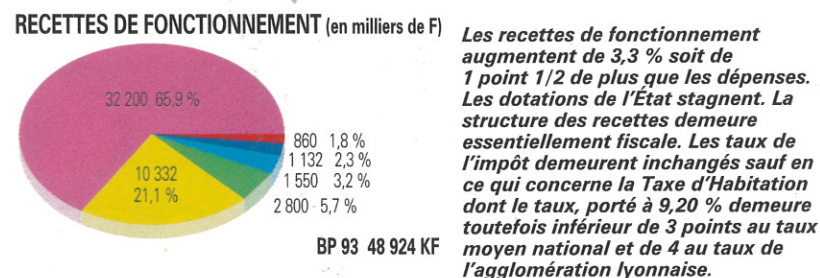
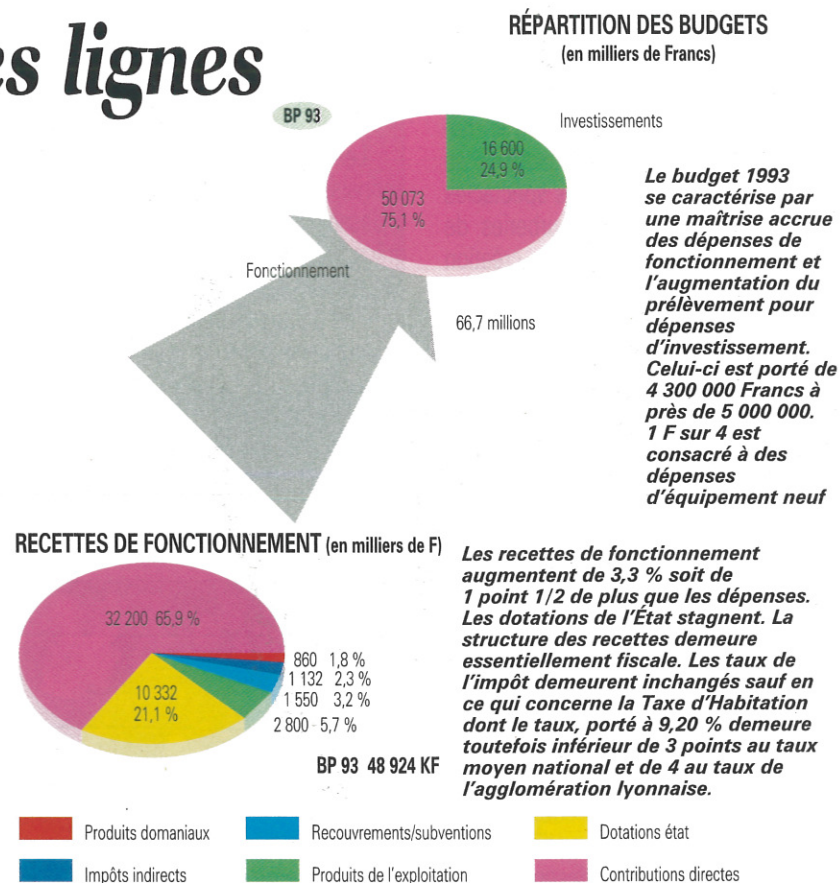
Le 13 janvier dernier, le Conseil Municipal adoptait le budget primitif de la Ville pour 1993.

Préparé minutieusement par les élus et les services au cours de longues semaines de travail, le budget primitif a été qualifié de modéré et de rigoureux.

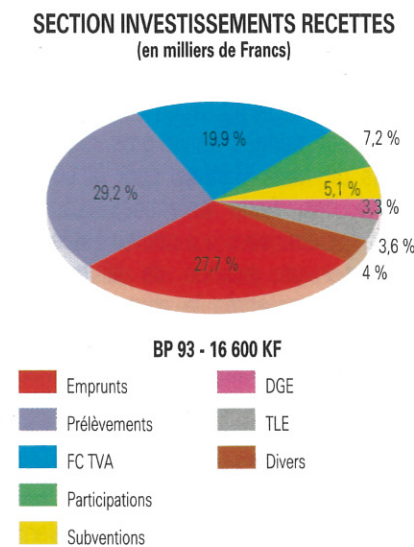
"Deux termes qui sont revenus fréquemment au cours des réunions préparatives" commentait à l'issue du conseil municipal, Gérard Berticat, Adjoint aux Finances.

A l'occasion de la première édition 1993 de Brignais Magazine, nous avons choisi d'expliquer les points essentiels du budget primitif, à travers quelques images de synthèse, commentées par Philippe Blain, Secrétaire Général.

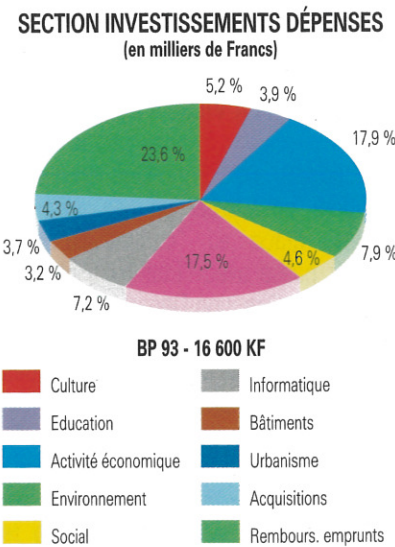
Mieux qu'un long discours...



Les dépenses de fonctionnement augmentent à un rythme inférieur à celui de l'inflation. Il est à noter que Brignais a limité strictement la croissance de ses frais de personnel et que nombre de postes diminuent en francs courants depuis plusieurs années. C'est le cas, par exemple, des denrées et fournitures et des travaux et services extérieurs.



Le recours à l'emprunt est très sensiblement réduit. Le premier élément de financement de la section d'investissement est constitué par les économies réalisées sur la section de fonctionnement. L'année 1991 ayant été riche en investissement, le fonds de compensation de la TVA est en assez nette augmentation.



Amortissement du capital des emprunts mis à part, deux postes principaux se dégagent :
• l'activité économique qui constitue depuis plusieurs années une priorité de l'action municipale.
• La voirie, à travers plusieurs opérations de remise à niveau de nos routes. Suivent deux postes également importants :
• l'environnement qui apparaît en première ligne.
• Et l'informatique car la Ville renouvelle cette année l'ensemble de son système d'information.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1993

Syndicat d'Initiative : participation de la ville.

Depuis son adhésion en avril 1991, Brignais participait financièrement au fonctionnement du Syndicat à hauteur de 1 F par habitant au même titre que Chaponost et Vourles.

Compte tenu de l'extension de ses activités, le Conseil Municipal a accepté d'augmenter la subvention annuelle sur une base de 1,30 F par habitant.

Soit pour Brignais une enveloppe de 13 046 F.

UNANIMITE

Bourse de l'Aventure

Vivian Fargier, jeune Brignairot de 15 ans, champion de France de patinage de vitesse, a participé aux Jeux Olympiques spéciaux qui se sont déroulés du 20 au 27 mars à Salzburg (Autriche) et a remporté une médaille de bronze aux 300 mètres.

C'est à ce titre que le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission de la Bourse de l'Aventure, a voté le versement d'une subvention de 2 000 F au CRESAPS (Comité Départemental de Sport Adapté) pour la prise en charge d'une partie des frais de participation de ce jeune athlète.

UNANIMITE

Acquisitions foncières

Depuis plusieurs années, la ville a conduit une politique de requalification du centre ancien à travers l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 89-92) ou grâce à des acquisitions foncières ponctuelles.

C'est ainsi que le Conseil Municipal a approuvé l'achat par la ville de deux immeubles.

• Immeuble d'AGOSTINI, 36, rue Général de Gaulle, cadastré : BE 404. Projet d'aménagement à l'étude dans le cadre des aménagements de la ZAC Centre Ville.

• Immeuble Foyer Notre Dame des Sans Abri, impasse de la Pérouse, cadastré : BE 415.

Cette acquisition par mandat foncier concédé à la SERL, constitue une réelle opportunité. Elle permettra un remembrement foncier visant la constitution du terrain d'assiette d'un futur immeuble d'habitation.

UNANIMITE.

Fonds de ravalement de façades

Parallèlement au suivi de l'OPAH, l'ARCEVI, (Association de Revitalisation du Centre Ville) avait la charge de la gestion du fonds municipal de ravalement de façades.

Suite à la dissolution de l'association au 31 décembre 1992 (clôture de l'OPAH) le Conseil Municipal a décidé de transférer à la Ville (Service Urbanisme Cellule Habitat) la gestion du fonds, ceci afin d'assurer la continuité de cette action.

Rappel des participations de la ville :

- Ravalement par simple peinture : 10 % du montant total des travaux.
- Enduit taloché gratté : 20 %.

UNANIMITE.

Convention de Quartier

Le Conseil Municipal a voté un certain nombre de projets qui s'inscrivent dans le cadre des volets urbain et social

de la Convention de Quartier signée le 19 juin 1991.

• Jardins familiaux (seconde tranche d'aménagement) : renouvellement des abris de jardins. (Subvention de l'Etat : 30 %).

• Etude de faisabilité pour la construction d'un équipement de quartier. (Subvention de l'Etat : 30 %).

• Travaux d'aménagement du boulevard Paul Bovier Lapière.

• Intervention de l'association intermédiaire ASTERE visant la mise en oeuvre d'actions de développement de l'emploi.

• Intervention conjointe de l'ALPES et de l'ADIAF dans le cadre de la création d'un atelier de couture, seconde étape des cours d'alphabétisation.

• Plan de communication : suivi des actions élaborées par le service information communication de la ville en 91 et 92

UNANIMITE

Ecole privée : participation de la ville

Le Conseil Municipal a voté la subvention annuelle attribuée par la ville au titre de sa participation aux frais de fonctionnement de l'école privée.

Le montant alloué a été fixé pour l'année en cours, à 520 F par élève, soit une dépense totale de 169 000 F.

25 VOIX POUR -
1 CONTRE - 2 ABSTENTIONS.

(Suite page 10)

SÉANCE DU 17 MARS 1993

Acquisitions foncières

Le Conseil Municipal a voté l'acquisition de 1 445 m² de délaissés situés le long de la voie SNCF dans le secteur du Bois des Cotes. L'entretien des parcelles (actuellement en friche) sera désormais intégré au programme du service voirie.
UNANIMITE

**Rue de Ronde :
lancement d'un P.A.Z.**

Après étude, le Conseil Municipal a conclu à la nécessité de mettre en élaboration le projet d'aménagement de zone (P.A.Z.) de la rue de Ronde. L'opération d'urbanisme qui nécessitera l'ouverture d'une nouvelle voie entre la rue de Ronde et la place du 8 mai, devrait permettre de réaliser 48 logements collectifs et intermédiaires (accession à la propriété et location).
26 VOIX POUR - 2 ABSTENTIONS

**C.C.P.D.
(Conseil Communal de Prévention de
la Délinquance)**

Depuis 1991, le C.C.P.D. aide ponctuellement et financièrement les jeunes en période de démarrage dans la vie active (abonnements transports, recherche de logement, installation...). Au titre de cette action (conduite en liaison avec les A.J.D. et la Maison du Département du Rhône) la Ville de Brignais créditera le fonds d'aide de 16 000 F dont 8 000 lui seront reversés par l'Etat.
UNANIMITE

Fonds de solidarité logement

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour l'année 93 la subvention de 50 000 F versée au profit du fonds de solidarité logement. Mis en place en septembre 92 à l'initiative du Conseil Général du Rhône, cette institution bénéficie également d'aides de l'Etat. Elle a pour but d'apurer les dettes "logement" des ménages en difficulté.
UNANIMITE

S O C I A L

Aide-Ménagère Une profession méconnue



POUR QUI ?

Les personnes âgées, les retraités et certains handicapés.

POUR QUOI FAIRE ?

L'entretien du logement, les courses, les repas. Assurer une présence régulière en fonction des besoins.

QUI LE FAIT ?

Des Aides-Ménagères ayant suivi une formation.

QUI FINANCE ?

Le bénéficiaire en fonction de ses ressources. Les organismes payeurs

(CRAM, MSA, DPAS, etc...) en fonction de leurs moyens et selon leurs critères propres. L'Association Municipale des Cheveux Blancs, présidée par Cécile Van Den Broeck, emploie 10 Aides-Ménagères au service des retraités ou de certains handicapés de la Commune. Chacune d'elles suit régulièrement une formation. Des sessions de recyclage ont lieu également 2 fois par an.

C'est une équipe motivée et compétente qui est au service de vous tous, pensez-y.

A QUI S'ADRESSER ?

En Mairie de Brignais, Service "Aides-Ménagères".

Jardins familiaux Au-delà du simple plaisir

Tomates et haricots verts, pommes et petits fruits rouges... fruits et légumes vont désormais mûrir et grossir dans un environnement de qualité, au sein des nouveaux jardins familiaux.



RETOUR A LA NATURE

Avec la restructuration des jardins familiaux, le volet urbain de la convention de quartier a acquis une nouvelle dimension : celle de l'écologie.

Situées entre la voie de chemin de fer et le boulevard Paul Bovier Lapierre, les 43 parcelles sont gérées par une association "Les Jardins Familiaux de Brignais".

Jean-Louis Guérin est l'actuel Président de l'association. La location annuelle versée par les jardiniers couvre les frais d'eau et d'assurances, quelques centaines de francs au total.

D'année en année l'intérêt pour ce "loisir" ne s'est pas démenti. "S'il arrive qu'une parcelle se libère, elle trouve immédiatement un nouveau locataire" explique un jardinier.

**UNE NOUVELLE
DYNAMIQUE**

Consciente de l'intérêt que représente une telle expérience pour le quartier (60% des jardiniers habitent les Pérouses), la ville a intégré la rénovation de cet espace nature dans le projet urbain du quartier.

Réfection des canalisations d'eaux par les services techniques, de la clôture, gravillonnage des allées, implantation de quarante-trois abris... les travaux démarrés courant novembre se sont

achevés à temps pour les plantations de printemps.

Des aménagements qui ont déjà suscité une nouvelle dynamique et peut-être d'autres vocations, chez les plus jeunes en particulier.

UN PEU D'HISTOIRE

Créés au début de ce siècle dans un but social pour secourir d'une manière active les ouvriers des grandes villes, aux attaches rurales, les jardins "ouvriers" ont connu leur plein succès dans les périodes les plus difficiles et notamment pendant les deux guerres mondiales, par suite des graves problèmes d'approvisionnement. Ainsi, en 1946, il y avait quelque 700 000 jardins liés à un habitat urbain de type collectif. En 1975, on n'en comptait plus que 120 000 environ, mais, suite aux effets des mesures inscrites dans la loi du 10 novembre 1976, une progression s'est affirmée depuis. Ainsi, le nombre de ces jardins atteint aujourd'hui 150 000. Il apparaît que les motivations alimentaires des jardiniers, ont, heureusement, évolué vers le loisir encore que les récents développements des phénomènes de pauvreté invitent à ne pas oublier la raison première de ces réalisations.



Orientés plein sud, les jardins sont un lieu très respecté.



Quarante-trois abris pour un environnement de qualité.

Financement

- 20 % Conseil Général.
- 20 à 30 % Fonds Social Urbain (D.D.E.) selon la nature des travaux.
- 50 % Convention de Quartier.

Brignais Pôle de restauration

Vital et Jean-Paul Pignol ont choisi Brignais pour étendre leur entreprise



L'un des meilleurs traiteurs de Lyon, bientôt à Brignais. L'installation d'un laboratoire de 1 300 m² doit, non seulement donner de l'expansion à l'activité "traiteur" de Vital et Jean-Paul Pignol, mais surtout apporter de meilleures conditions de travail aux 57 employés de cette entreprise familiale qui a 35 ans d'histoire.

Lorsque Vital Pignol a repris l'activité de M. Magnan en 1954, assisté de son épouse, d'un chef cuisinier et d'une vendeuse, il ne se doutait pas de l'expansion que prendrait son initiative. D'année en année, l'entreprise a franchi les étapes, en servant d'abord des restaurateurs, puis en se hissant au rang des plus grands de la gastronomie lyonnaise.

A la fourniture de pâtisseries à des restaurants, puis à des grandes surfaces, aux spécialités de plats à emporter, se sont ajoutés les cocktails et les dîners, ainsi que les réceptions familiales, mariages, premières communions, etc... Avec la création d'un magasin traiteur, charcuterie, boulangerie, fromagerie, place Bellecour, Vital Pignol s'ouvrait au public qu'il invitait, peu après, à venir se délecter dans sa pâtisserie, rue Emile Zola, au-dessus de laquelle il ouvrait une salle de 35 places pour les repas de midi.

TOUJOURS PRESENTS

Désormais, Vital et Jean-Paul Pignol évoluent dans les hautes sphères de la qualité gastronomique, servant une clientèle familiale toujours fidèle, d'éminents personnalités, et des créateurs d'événements. Ils sont capables de vous servir aussi bien en tête à tête improvisé, chez vous, qu'un repas au milieu d'un champ ! Equipés d'une cuisine mobile avec tous les appareils : étuves, fours, shiffendich, frigos, etc... et les structures de buffets nécessaires, ils s'adaptent à toutes les situations.

Ils prennent un nouvel envol lors du lancement de la XM, en servant

15 000 couverts aux invités de Citroën à Eurexpo, puis 3 000 couverts aux invités de Renault, pour le lancement de la Safrane au Parc des Expositions de Grenoble. Ils sont présents au Grand Prix de Tennis de Lyon avec tous les grands chefs de Rhône-Alpes, traiteurs officiels de la Coupe Davis en 91 à Lyon, et l'un des traiteurs officiels des J.O. d'hiver d'Albertville en 92. Ce sont 160 000 repas que la maison Pignol a servis, en 40 jours, sur le site de Moutiers-la-Léchère...

NOUVEAU CHAMBOULEMENT

Dans ces conditions d'activité, Vital et Jean-Paul Pignol ne peuvent plus travailler correctement dans leurs locaux actuels, sur 5 niveaux... "Une nouvelle implantation du laboratoire de cuisine s'impose, pour que nous puissions travailler conformément aux normes européennes et dans les règles d'hygiène exigées par la Direction des Services Vétérinaires" explique Jean-Paul Pignol, qui pense également aux conditions de travail et à la sécurité de son personnel. "Comprenez bien que nous ne venons pas à Brignais en conquérants, mais par souci d'améliorer la qualité de nos produits et de notre travail", précise Jean-Paul Pignol. "Si nous venons à Brignais, après avoir prospecté sur Villeurbanne, Dardilly, Chassieu, c'est que nous avons reçu ici, un accueil très chaleureux de Michel Thiers et de ses collaborateurs, qui nous ont grandement facilité les démarches administratives". "Séduits par la qualité de l'ouest lyonnais, nous pensons qu'une entreprise du goût et des métiers de bouche sera mieux adaptée dans cet environnement qu'au milieu des immeubles et des cheminées" ajoute Jean-Paul Pignol, soucieux de bien gérer cette évolution.

FAVORISER UN METIER D'ART ET DE GOUT

Cette implantation est donc prévue sur l'ancien emplacement Elite Jardin, plaine d'Elite. Elle comprendra un laboratoire de 1 300 m², comportant une partie chambres froides, congélation, une partie viennoiserie, boulangerie, pâtis-



"Je viens à Brignais en ami avec un esprit de solidarité."

serie, une partie traiteur-charcuterie, canapés, sandwiches, une partie cuisine chaude et une partie chocolaterie. En façade du bâtiment, seront ouverts un espace de restauration et un magasin de chocolaterie et glaces.

C'est également, pour Brignais, l'opportunité d'une création de 6 à 10 emplois supplémentaires, à mi-temps, à la journée ou au mois, en fonction des tâches et des personnes intéressées. Et pour la région des Coteaux du Lyonnais, une porte ouverte à la valorisation de ses fruits, de ses vins, avec lesquels Jean-Paul Pignol souhaite travailler en priorité.

DANS UN ESPRIT DE COLLABORATION

"Nous sommes persuadés que le projet de la maison Pignol ne peut que valoriser notre commune, en lui donnant

l'image d'un pôle d'attraction dans le domaine de la restauration. Un pôle susceptible d'attirer d'autres entreprises intéressées par la qualité d'un environnement gastronomique", explique Michel Thiers.

Le dynamisme de cette entreprise ne peut qu'apporter à tous les métiers de la restauration locale, une stimulation

et un supplément d'activité. La clientèle attire la clientèle. Celle-ci est séduite par le choix et l'ambiance. Jean-Paul Pignol cite à ce propos, l'exemple de la rue Mercière à Lyon.

Il se propose de faire visiter ses installations à la population avant l'inauguration de son établissement, prévue pour fin 93, de dépanner ses futurs collègues ou de les faire participer, à l'occasion, à une manifestation importante, d'ouvrir ses laboratoires pour initier la jeunesse aux métiers de l'alimentation, de donner des cours de cuisine dès 1994...

"Je viens à Brignais en ami, avec un esprit d'ouverture et de solidarité. En nous serrant les coudes, même en cette période difficile, je pense que nous pouvons attirer toute la population environnante, chacun avec sa spécialité, et que les retombées profiteront à tout le monde" souhaite Jean-Paul Pignol

Chlorophylle

Depuis 12 ans à Brignais, Pascal Bailly, ancien élève de l'école hôtelière de Thonon-les-Bains, vous propose une cuisine gourmande, dans un décor de jardin.

Spécialités lyonnaises et du Sud-Ouest : Gras double à la Lyonnaise (finition crème fraîche, Mâcon blanc, oignons), Magret de canard au Cognac, ainsi que des nouveautés en toute saison : assiette exotique à base de saumon fumé sauce blinis, salade gourmande au foie gras maison... Une salle de 45 places, véritable jardin intérieur, offre repos et détente à une clientèle d'affaires et de divertissement. Menus à 54 F, 75 F, 98 F et 144 F, carte



+ suggestion du jour. Chlorophylle développe la restauration livrée à domicile avec possibilité de plats emportés, petit lunch dinatoire de 20 à 30 personnes livré sur demande. Ouvert du lundi midi au samedi soir. Fermé le dimanche et lundi soir. Adresse : rue Colonel Guillaud. Tél. 78 05 04 37.

La Cantarelle

Des professionnels de la restauration, formés à l'école hôtelière de Bellegarde, Robert Rozados et Gérard Collet, se sont connus chez René Gamboni à Lyon, et se sont associés pour reprendre l'ancien restaurant de Mme Gamboni.

Depuis 10 ans, ils ajoutent à une cuisine traditionnelle, des spécialités lyonnaises, sur commande, avec de la viande ou des abats. Ils se servent en viande charolaise, chez un grand boucher de Lyon. Menu du jour à 50 F, 75 F. Menu lyonnais à 83 F. Repas d'affaires à 90 F. Menu gastronomique à 115 F. Un lieu convivial où on se sent un peu "chez soi". Clientèle d'affaires et de professionnels, des



entreprises des zones industrielles voisines, assez pressée le midi. Les groupes et associations locales sont des habitués du soir. Ouvert du lundi au vendredi, midi et soir. Le week-end, uniquement pour des groupes et sur réservation. Adresse : 238, rue Général De Gaulle. Tél. 78 05 10 64.

...► **A T A B L E** **Le Pont Vieux**

C'est un restaurant depuis le 1^{er} janvier 93. Laurent Talon, cuisinier, ancien élève du lycée de Chamalières (63), associé à Michel Baldo, sommelier, formé à la restauration à Lausanne, ont en effet repris le local de la pizzeria du Pont vieux. Ce sont de vrais professionnels, qui ont acquis leur expérience au fil des années, notamment à Paris, Lyon, Lausanne et Los Angeles.

Ils proposent une cuisine traditionnelle française et quelques spécialités, en carte, selon les saisons. Trois menus au choix à midi, à 76, ou 98 F, et une formule express à 50 F : pour une clientèle d'affaires. Le soir, de 19 h à 21 h, la salle de 55 à

60 places permet une restauration plaisir, dans l'ambiance calme et simple d'un cadre d'auberge, près d'une charmante petite place, à proximité du Garon. Idéal pour tous événements, fêtes,



anniversaires ou banquets. Le Pont vieux, c'est une idée fraîche tous les jours, midi et soir, sauf samedi midi et dimanche soir. Réservation au 72.31.66.33. Adresse : place Guy de Chauliac.

Restotel des Barolles
(Logis de France)

Hôtel** et restaurant, inscrit au Guide Michelin depuis 1987, ouvert en 1981, par M. et Mme Cortèse.

Soucieux du suivi de la qualité, avec leur chef, Gérard Mollon, (apprenti de la "Mère Brazier", cuisinier au "Mont d'Arbois" à Megève), qui les accompagne depuis 10 ans déjà...

Qualité de l'accueil et rapidité du service, pour une satisfaction totale du client, souvent homme d'affaires, étant donnée la proximité des zones industrielles. Une cuisine toujours en progression, traditionnelle et gastronomique, avec des produits frais, essentiellement. Spécialités de poissons et foie gras "maison". Grand choix de desserts "maison". Large sélection sur la carte des vins.

Menus à 98, 135, 170 F. Un menu gastronomique à 240 F.



Deux salles de 40 couverts chacune. Trois salles de séminaires. Une grande salle pour une centaine de personnes (location pour des mariages). Ouvert tous les jours, midi et soir. Fermé le dimanche et le lundi soir. Réservation conseillée. Tél. 78 05 24 57. Adresse : 14, route de Lyon.

Hôtel-Restaurant du Parc

Au centre de Brignais, Mme Djemili propose dans son restaurant, une cuisine familiale, traditionnelle, italienne et orientale, qu'elle confectionne elle-même, entièrement.



Repas complet à 50 F. Plat du jour à 38 F. Le vendredi, repas à thème avec Couscous "maison". Le soir, sur commande, cuisine orientale (minimum de 20 personnes, 30 maximum). Deux salles de 40 à 50 couverts. Ouvert tous les jours, sauf samedi et dimanche. Adresse : 123, rue Charles De Gaulle. Tél. 78 05 11 08.

Le Quartz

Patron et Chef, Antoine Ferreira a racheté "l'Hirondelle", il y a 2 ans. Il propose une cuisine traditionnelle de qualité, des spécialités portugaises : la morue et la caldeirade (bouillabaisse à la portugaise) sur



commande, et apporte un soin particulier à son entrecôte charolaise dans un menu à 95 F.

Menu du jour à 59 F, le midi. Autres menus à 95 et 120 F. Son souci est de répondre, dans la conjoncture actuelle, aussi bien aux désirs des jeunes qui aiment bien manger, pas trop cher, qu'à sa clientèle de bureaux de tous les jours, ou familiale de tous âges, et du week-end. Banquets à la demande. Salle en L de 52 couverts, dans une ambiance simple et chaleureuse. Ouvert tous les jours, sauf mercredi soir et dimanche. Adresse : 217, avenue Charles De Gaulle. Tél. 78 05 22 01.

Tennis-club des Barolles et son grill



Un restaurant pour les sportifs et leur famille, sur les lieux de leur passion, dans un cadre original et calme. Ouvert à tous. Une salle surplombant les courts de tennis. Un grill. Possibilité de manger sur la terrasse en été.

Cuisine rapide : chariot de crudités à 26 F. Plat du jour selon la saison, à 44 F. Entrecôte, côte d'agneau, andouillette, saucisses grillées, filet de bœuf, côte de porc, accompagnés de frites, à 46 F. Desserts. Ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de midi à 14 h 30. Adresse : Tennis des Barolles. Tél. 78 05 09 85

L'enquête publique "ZAC Centre Ville" a démarré le 19 avril dernier. A travers cet important projet d'urbanisme la Ville se lance 3 défis :

- Préserver l'identité du centre ancien.
- Renforcer le tissu commercial, gage d'attractivité.
- Répondre à l'exigence des habitants en matière de qualité de vie.

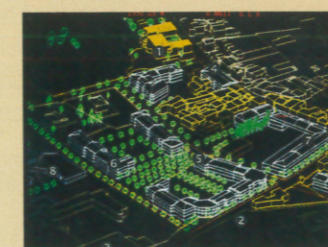
"Une façon pour Brignais d'aborder au mieux le XXI^e siècle", résume Michel Thiers.



DOSSIER

URBANISME

Jusqu'au 28 mai, vous êtes invités à vous rendre au service urbanisme, pour y rencontrer les responsables du dossier et déposer vos remarques. Des suggestions qui pourront être prises en compte dans la phase finale d'élaboration du projet.



Comme elle est lointaine l'époque où Brignais, ville bourgade pouvait s'accommoder d'un plan d'urbanisme limité à la seule desserte des bâtiments dits institutionnels via la grande rue.

DEVANCER SON EVOLUTION

Aujourd'hui, avec plus de 10 000 habitants, ses 4 zones d'activités en expansion, ses quartiers périphériques nouvellement créés, Brignais doit devancer son évolution.

Commune de l'Ouest Lyonnais, la ville bénéficie de nombreux atouts : proximité de Lyon, secteur résidentiel de qualité, économie performante, réserve "verte" s'ouvrant sur l'arrière pays, nombreux équipements publics...

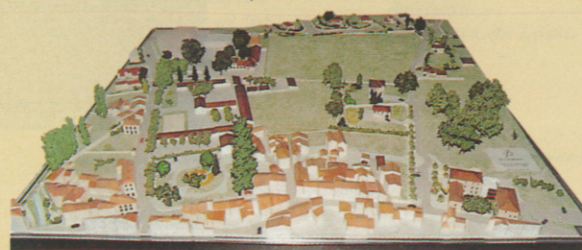
"La ZAC centre ville, explique Dominique Viret, adjoint à l'urbanisme, est un véritable défi pour le cœur de la cité. C'est la continuation de la volonté municipale qui s'est traduite ces dernières années par les opérations de ravalements de façades, et d'amélioration de l'habitat (OPAH) par la création du boulevard de contournement".

UNE REFLEXION D'ENSEMBLE

Après étude de la problématique du "centre ancien" les commissions municipales et les services concernés ont dégagé un certain nombre d'objectifs prioritaires :

- augmenter l'offre en logements, la diversifier ;
- attirer une population de jeunes familles ;
- restructurer une armature commerciale apte à rivaliser avec l'offre périphérique ;
- valoriser le patrimoine ;
- renforcer les liaisons avec le centre administratif (Hôtel de Ville, Briscope) ;
- réorganiser le stationnement, en développer le potentiel ;
- créer un tissu vert.

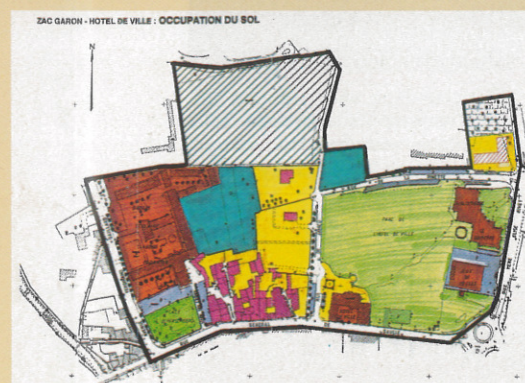
En résumé, il s'agit de travailler autour de trois axes majeurs : circulation, stationnement, habitat et commerce.



Cœur de ville, cœur de vie



Dominique Viret, Adjoint à l'Urbanisme.
"Un véritable défi pour le cœur de la cité".



DESCRIPTIF DU PROGRAMME



Comment se situer ?

- 1 Hôtel de ville
- 2 Rue Ferdinand Gaillard
- 3 Lycée Professionnel Gustave Eiffel
- 4 Rue du Général de Gaulle
- 5 Future voie traversante
- 6 Immeubles en petit collectif
- 7 Emplacement possible de la surface commerciale
- 8 Emplacement possible de la nouvelle école C.Fournion

Périmètre de la ZAC : bilan d'occupation du sol.

FINANCEMENT

Incidences budgétaires pour la ville ?

- Le programme avancera au rythme des capacités budgétaires de la ville.
- Eviter un endettement hors norme ou l'augmentation de la fiscalité locale.

Comment sera structuré le financement ?

- Une partie du projet sera directement financée par des investisseurs (achat des terrains et constructions).
- D'autres éléments du programme seront financés par le budget communal, comme le groupe scolaire.

JURIDIQUE

Qu'est-ce qu'une ZAC ?

C'est une procédure d'initiative et de gestion publique, visant la création de terrains à bâtir et d'équipements publics (code de l'urbanisme, loi de 1977 modifiée).

Quels sont les outils de la ZAC ?

- Ce n'est plus le POS qui s'applique mais le Plan d'Aménagement de Zone (PAZ), soit un "petit" POS propre à la ZAC.
- Des procédures d'acquisitions foncières pour la réalisation du programme.
- Des modes de financement spécifiques à travers un concessionnaire : la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) qui assure le montage financier de l'opération au nom et pour le compte de la commune.

Où en est-on de la procédure de ZAC ?

- Les grandes étapes :
- Juillet 1990 : choix de l'aménageur (mise au concours).
 - Octobre 1990 : choix de l'architecte urbaniste (C. Delfante).
 - Décembre 1990 : approbation du périmètre de ZAC, mise en élaboration du PAZ et ouverture de la concertation.
 - Mai 1991 : élaboration concertée du programme de la ZAC.
 - Septembre 1992 : groupe de travail PAZ.
 - Décembre 1992 : création de la ZAC.

Et ensuite ?

- Avril-mai 1993 : enquête publique
- Été 1993 : approbation de la ZAC fin de la procédure administrative et démarrage de l'opération.

COMMERCES

Les caractéristiques du commerce de Brignais ?

- Regroupé de façon traditionnelle dans le centre-ville avec une forte concentration dans l'escargot. On distingue :
- 16 commerces alimentaires ;
 - 29 boutiques ;
 - 23 activités de service ;
 - 5 activités de restauration et hôtellerie.

Quels objectifs ?

- Un commerce de qualité et attractif ;
- Une locomotive complétant l'offre du centre de Brignais.
- Initialement, une moyenne surface de 800 m² environ et une galerie de quelques commerces.

Quelles contraintes ?

- Une implantation dans le centre.
- Le marché économique.
- Un terrain d'environ 4 000 m².
- Le stationnement.

Marie-Thérèse Maucour, Conseillère Municipale, membre de la commission d'urbanisme et mère de famille, se sent doublement impliquée dans le projet du centre ancien. "J'apprécie de pouvoir faire mes courses dans ma ville. Stationner plus facilement présentera une motivation supplémentaire, au même titre que le renforcement du statut de piéton". "Un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité", souligne Marie-Thérèse Maucour.



CADRE DE VIE

Quels espaces verts pour le centre-ville ?

Le projet ZAC Garon-Hôtel de Ville renforce le statut d'espace vert du parc de l'Hôtel de Ville, à

quelques minutes du centre ancien, accessible par une nouvelle promenade plantée.

Pour quelle superficie ?

27 000 m² pour le parc et 3 500 m² pour le mail.

Comment définir cette dimension environnementale ?

Dans la ZAC, l'environnement fait l'objet d'une attention toute particulière, il sera intégré dans la réflexion globale du Plan Municipal d'Environnement :

- végétalisés ;
- matériaux de qualité ;
- mobilier urbain créant une convivialité ;
- fonds d'aide au ravalement de façades.



Ambiance urbaine et végétale

Comment intégrer l'automobile ?

L'objectif est d'harmoniser les droits du piéton avec les droits de l'automobiliste. Des places de stationnement sont prévues dans le

programme. Le projet inclut la création d'une voie nouvelle qui décongestionnera la rue du Général de Gaulle et favorisera l'intégration au centre ancien.

PROGRAMME

Et concrètement ?

- Des logements collectifs en accession à la propriété et en locatif.
- De l'individuel groupé, en accession.
- Une moyenne surface commerciale.
- Une petite galerie marchande.
- Une transformation du groupe scolaire.
- Des espaces publics de qualité : une voie de desserte et un large mail : (promenade plantée) de 3 500 m².

A QUESTIONS A

Gérard Bernin
Responsable d'opérations
de la SERL

Brignais Magazine :
Quel est le rôle de la SERL dans le projet "Centre Ville" ?

La ville de Brignais a engagé depuis plusieurs années une politique de mise en valeur, de requalification et de développement de son centre. Du fait de la situation de Brignais dans la grande agglomération lyonnaise, il s'agit d'un enjeu essentiel pour le maintien et le renforcement de l'identité de la ville et la qualité de vie de ses habitants.

Dans le cadre de cette politique, la ville de Brignais a demandé à la SERL d'être l'aménageur du secteur compris entre le Garon et l'Hôtel de Ville.

Sous les directives et le contrôle des élus, la SERL assure la conduite générale de l'opération de Zone d'Aménagement Concerté : études, acquisitions, relogements, travaux, commercialisation, animation. Elle aura en charge la coordination des multiples intervenants concernés par l'aménagement du quartier.

Quel "plus" apportez-vous à la ville de Brignais (savoir faire, capacités financières, réseau de compétences...)?

La SERL est une société créée par le Département du Rhône et la Communauté Urbaine de Lyon avec divers établissements financiers pour réaliser les projets d'aménagement et d'équipement des Collectivités Locales du Rhône.

Depuis trente ans, la SERL a participé activement au développement local en réalisant des opérations de toutes tailles en centre ville, en périphérie et en milieu rural. C'est cette expérience jointe à une connaissance approfondie des acteurs notamment privés, locaux ou

nationaux que la SERL apporte à la ville de Brignais. La SERL appartient en effet au réseau des sociétés du même type constituées dans toute la France par les départements ou les villes, avec la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Comment pourriez-vous décrire le centre (tel que vous le concevez aujourd'hui) dans 5 ans ?

Je ne le vois pas dans sa nature très différent d'aujourd'hui. L'objectif est que les brignairots qui souhaitent habiter le centre puissent le faire et éventuellement en donner envie à d'autres.

Il s'agit aussi qu'un plus grand nombre de brignairots viennent naturellement au centre de leur ville pour leurs courses, leur vie sociale (associations, culture...) ou simplement pour flâner. Je crois que c'est possible parce que la volonté communale est forte.

J'ai envie de m'installer à Brignais. Comment pourriez-vous me convaincre, avec quels mots ?

Brignais me semble offrir à ses habitants une rare qualité de vie. Celle-ci tient bien sûr à son site et à son vieux bourg, mais d'abord à la politique d'équipement et de valorisation des ressources qui a accompagné la croissance rapide de la Commune.



COMME ASSOCIATION

Brignais Aïkido Club

Le 8 mai prochain, le B.A.C. fêtera ses 10 ans d'existence ; l'occasion pour ses responsables d'organiser un gala et de sensibiliser les brignairots à cette discipline méconnue.

UN SPECTACLE DE QUALITE

Ce spectacle d'arts martiaux réunira les élèves de Brignais, bien sûr, mais également des professeurs du kun fu, du jai do, de karaté... Marie-Claude Gidrol, présidente du Club et Lucienne Bérenger, professeur (3^e Dan), ont conçu ce X^e anniversaire avec une volonté bien précise.

"Au-delà de la technique, de la sensibilisation aux activités du club, nous rendrons hommage aux notions d'Art, d'Harmonie, de Finesse inhérentes aux pratiques martiales".

Le tout se déroulera dans un cadre harmonieusement décoré par une exposition d'ikebana.

SCIENCE DE L'EQUILIBRE

Art de synthèse, l'aïkido puise ses origines dans différents arts martiaux.



Dix ans après sa naissance, le Club regroupe cinquante participants adultes et cinquante enfants (de 6 à 14 ans).

Petit lexique :
Aïkido
Ai : Harmonie
Ki : Energie
Do : La vie
Boken : Sabre
Jo : Bâton
Ikebana : Art floral Japonais.

Gala de l'Aïkido Club

8 mai 93 de 15 h à 17 h 30
Complexe Sportif Pierre Minssieux
Entrée gratuite
avec

KYUDO : Michel Chavret, Ligue régionale de la FF de Kyudo traditionnel.

JUNO-MICHI : Marc Gaulier, Ecole de judo Shinjitai

KARATÉ : Karathlétique Club de Brignais, J.-P. Molinari, Joëlle Malassagne, Joseph Lechaud.

KARATÉ : Cyril Berranger : PL Oullins.

TAI-CHI CHUAN : Pierre Morin, Ecole Thieu-Lam.

KUNG-FU - CHI-KUNG dur : Ecole Thieu-Lam, Lyon, professeur Michel Person N'Guyen.

TAI-DO - KEN JUTSU : Claude Trinh, Dardilly Club, professeur d'Arts Martiaux, instructeur à l'Ecole Supérieure Nationale de la Police à St-Cyr-au-Mont-d'Or.

Présence en KUNG-FU de Patricia Fanget, Ecole Thieu-Lam, médaille d'Or aux Coupes du Monde 89-90, médaille d'Argent à la Coupe du Monde 91.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE : Sandrine Antoniali, formée à l'Espérance et Vaillantes de Brignais.

IKEBANA (art floral Japonais) : Mme Natuiko Juiran-Cholley.

Plutôt que d'abattre l'opposant, son but est de neutraliser ses intentions agressives.

Son principe de base consiste à faire le vide devant, en évitant de s'opposer directement à son attaque, mais en s'intégrant dans l'action qu'il a engagée.

De par sa nature, la recherche de l'harmonie, l'utilisation de l'énergie et de la force de l'adversaire, la non opposition et la non résistance, l'aïkido peut être pratiqué par tous.

Aux amateurs de "self-defense" Lucienne Bérenger répond catégoriquement : "La ligne suivie par le Club de Brignais s'identifie à une pratique qui doit conduire au parfait équilibre de l'individu. Et encore une fois les cours mettent l'accent sur la souplesse et sur la précision, plutôt que sur la force, le combat ou la compétition".

CENT-SOIXANTE PRATIQUANTS
A BRIGNAIS

Pas de compétition, pas de programme strict, on peut débiter à tout moment de l'année, les plus anciens encadrant l'apprentissage des débutants.

"Tous les trimestres le B.A.C. propose un stage en week-end, ouvert à tous. Il permet la rencontre avec d'autres pratiquants, et développe par là-même l'ouverture aux autres", souligne Marie-Claude Gidrol.

Mais le B.A.C. c'est aussi 60 pratiquants de taïso.

L'aïki-taïso est en réalité toute la partie de préparation à la pratique de l'aïkido. Développé comme une activité à part entière, le taïso devient une gymnastique douce et souple pour le corps et l'esprit. Il permet à chacun d'aider son corps à se débarrasser de ses raideurs, de ses blocages.

"Un travail vers la recherche de l'Equilibre" conclut Marie-Claude Gidrol.

Environnement Regards d'enfants

Les enfants de toutes les écoles primaires de Brignais apprennent avec des animatrices de la FRAPNA, à mieux connaître les répercussions de l'activité humaine sur l'environnement. En prélude à la semaine de l'environnement, sur le thème de "l'oiseau", entrons dans le regard des enfants sur le monde qui les entoure.

Tout aussi essentiel que l'enseignement des Maths et du français, la connaissance de la nature, l'éducation des jeunes à un comportement qui respecte l'environnement, passionnent enfants et enseignants. Ce sont des thèmes traités dans les écoles de Brignais, soit dans les programmes scolaires, soit sous forme d'animations, qui déboucheront sur une semaine de l'environnement, du 7 au 11 juin prochains. Un thème fédérateur pour cet événement : l'oiseau !

On s'envole déjà !...

EDUQUER LES ENFANTS ET LES PARENTS

En collaboration avec les Directeurs d'écoles primaires, publiques, privées et la FRAPNA*, sous l'égide de la mairie, une animation permet aux petits écoliers de Brignais de prendre conscience de l'environnement. Plusieurs classes de découverte ou classes-nature les sensibiliseront également sur ce thème.

"Par l'intermédiaire des enfants, sans faire du spectaculaire, nous travaillons ensemble à éduquer parents et enfants, à améliorer leurs rapports avec la nature et l'environnement", explique Denise



En classe avec la FRAPNA.

Chermette, responsable de la commission municipale "environnement".

UN SOUCI QUI NE DATE PAS D'HIER

Au départ, il y a eu une exposition sur le recyclage du verre avec BSN et un concours de dessin avec le Centre Social, pendant les activités d'été. Depuis, les conteneurs à verre ont été décorés par les enfants du Centre Social avec les dessins primés. Il y a

2 ans, c'était une semaine sur "l'eau". La FRAPNA est intervenue dans les écoles dès 1989, avec Frédérique Resche-Rigon et Patricia Armandy. "Les enseignants sont très motivés et font un très bon travail, avec les animatrices", remarque Mme Chermette. Depuis 4 ans, les thèmes choisis ont porté sur le cycle de l'eau, la faune, l'arbre, le bruit, les déchets et les différentes pollutions. Ils sont toujours en relation avec les projets de Brignais.

POUR QUE LA TERRE SOIT PLUS BELLE

"Préserver la nature, c'est laisser un avenir à nos enfants". L'air, notre capital-vie". Patricia a épinglé de belles affiches sur les murs de la classe de CM2 de Mme Roux. 28 élèves attentifs écoutent l'animatrice leur parler de l'eau, de l'air, des déchets et de la terre. "Imaginez que vous êtes de futurs ingénieurs qui cherchez une solution idéale pour que la terre soit plus belle. Que faites-vous des bouteilles en verre (10% de nos poubelles), des boîtes de métal (5% de nos poubelles), des peaux d'oranges et autre épluchures (25% de nos déchets ménagers) ? Que faites-vous pour que l'eau ne soit pas gaspillée ou polluée ?

Les petites têtes se mettent à réfléchir et trouvent plein de solutions. "On ramasse et on recycle le verre, le métal, le papier, on donne le pain rassis aux animaux, on fabrique du compost avec les déchets de fruits ou de légumes, on rapporte les piles au photographe, on réutilise les feuilles d'ordinateur pour dessiner... Pour économiser l'eau, on prend une douche, plutôt qu'un bain. Pour moins polluer, on utilise moins de lessive ou de bain moussant... Des solutions à la mesure de leur logique et de leur sensibilisation à la protection de la nature.

UN ENTHOUSIASME COMMUNICATIF

Sensibiliser les enfants à leur environnement passe toujours par une phase active, avec un programme qui va de pair avec celui des enseignants. Dans la classe de Mme Roux, ils ont étudié les différentes sources d'énergie, la faune, la flore. "L'information doit conduire à une réponse des enfants, à un geste à acquiescer", explique Patricia qui essaie de leur faire mettre en pratique leurs idées, de les faire asséoir sans bruit, par exemple. "C'est vous qui allez éduquer vos parents, en prenant de bonnes habitudes", dit Patricia. Les animatrices sont émerveillées de l'enthousiasme des enfants. "Ils aiment nous raconter ce qu'ils ont fait d'une séance à l'autre".

Bientôt la semaine de l'environnement : du 7 au 11 juin

C'est pour le début juin. L'oiseau en sera la vedette. Un grand puzzle de 20 pièces sera réalisé par tous les enfants du primaire. Les élèves du LP Gustave Eiffel prépareront les plaques. Chaque classe en recevra un morceau qu'elle décorera à son idée et apportera sa pièce à l'exposition. On apprendra beaucoup de choses sur tous les oiseaux. Des conférenciers apporteront leurs connaissances. Des conteurs, l'intervenant musical, ainsi que la bibliothèque y seront associés. Réservez votre semaine du 7 au 11 juin, pour entrer dans le monde merveilleux des oiseaux.

*** FRAPNA :**
Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.
FRAPNA Rhône,
39, quai St-Vincent,
69001 Lyon,
Tél. : 78 28 48 84.
En classe avec la Frapna.



Illustration : Lindsey Selley

CARROSSERIE
YVERIGE

TÉL. 78.05.14.26
FAX 78.05.18.23

TOLERIE
PEINTURE AUTOMOBILE

Toutes réparations

DEVIS GRATUIT

3, Chemin de la Fonderie
69530 BRIGNAIS

SUPERMARCHÉ
shoppi
j'aime ta fidélité

Alimentation DENIS

90, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

**A
C
E
M
P
E**

DÉPANNAGE
RÉPARATION

SPÉCIALISTE
FROID
MÉNAGER

- Electro-Ménager toutes marques
- Plomberie
- Electricité

TÉL. **78.05.59.88**

Chemin de l'Etang
69530 BRIGNAIS

STOPIECES AUTO
M.-J. TAFANI

STATION SERVICE TOTAL
Dépôt AIR LIQUIDE
Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES
TRANSPORT - RAPATRIEMENT

EXPORTATION
TOUT PAYS

7, RN 86, Les Sept-Chemins - 69390 VOURLES BRIGNAIS
Télécopie 72.31.64.25

72.31.08.08

- RECYCLAGE DE PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILES D'OCCASION
- VENTE VÉHICULES ACCIDENTÉS RÉPARABLES

STOPIÈCES AUTO
Toute une équipe à votre service !

ST-ETIENNE Restaurant BRIGNAIS
GIVORS Station TOTAL STOPIECES AUTO MAMMOUTH ST-GENIS 2
Directeur Plant. Bate

MAGASIN ET ATELIERS OUVERTS
DU LUNDI AU SAMEDI - 7 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h

Déchets ménagers Les poubelles vertes arrivent



Chaque poubelle contient 30 % de matières recyclables.

Attention, ne seront plus collectés que les sacs normalisés.



À partir du 1^{er} juillet 2002, les 4000 tonnes annuelles de déchets ménagers produits à Brignais devront être obligatoirement traitées avant incinération.

UNE SOLUTION MIXTE

C'est dans cette perspective, que la Ville, précurseur de la loi, a lancé fin 1990 une étude interne sur la rationalisation des collectes.

"Si les nouvelles réglementations du 1^{er} avril 1992 (décret emballage) et du 13 juillet 1992 (loi sur les déchets) nous confortent encore plus dans notre volonté d'aboutir, les motivations qui ont précédé cette réflexion, s'exprimaient alors, en terme d'amélioration du cadre de vie et des conditions d'hygiène" rappelle Denise Chermette, conseillère déléguée à l'environnement.

Rapidement, la commission municipale a opté pour une solution mixte, dictée essentiellement par la structure de l'habitat brignairot.

Les bacs roulants ou conteneurs vont ainsi équiper les immeubles et bâtiments publics, tandis que le centre ville et les quartiers pavillonnaires seront dotés de sacs (polyéthylène régénéré recyclable).

Autre avantage de cette mixité : la possibilité pour la Ville d'évoluer vers un équipement général en conteneurs (alors qu'un retour en arrière vers le "sac" serait préjudiciable financièrement).

ET CONCRÈTEMENT ?

Après quantification des besoins annuels en sacs et conteneurs (116 000 sacs et 509 conteneurs) la commission a lancé un appel d'offres "l'objectif étant de démarrer la distribution avant l'été '93" explique Philippe Blain, Secrétaire Général.

Chaque foyer sera visité par un représentant de la ville.

Il lui sera remis un quota de sacs pour l'année ainsi que 12 sacs papiers destinés à la collecte mensuelle "papiers cartons".

Le coût de l'opération sera imputé sur la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères soit environ 9 F par mois pour une taxe de 40 F.

Si la rationalisation de la collecte de déchets ménagers n'appelle pas particulièrement à une modification du comportement des ménages, elle n'en est pas moins une étape importante à l'horizon de l'an 2002, au même titre que les collectes sélectives.

"Il nous reste moins de 10 ans pour mettre en place une chaîne rationnelle pour gérer le problème déchets, nous devons en prendre acte" conclut Denise Chermette.

Depuis plusieurs années, la ville de Brignais a mis en pratique une politique de collectes différenciées.
Rappel du calendrier Déchets ménagers : les lundis, mercredis et vendredis.
Encombrants : mois

impairs, le premier mardi du mois, 4 mai, 6 juillet, 7 septembre, etc...
Papier-cartons : le dernier mercredi du mois - 26 mai, 30 juin, 28 juillet...
Verre : conteneurs à disposition du public dans chaque quartier.

Page rédigée sous la
responsabilité des élus
de l'opposition

Démission de M. André Favre du Conseil Municipal

"Monsieur le Maire,
Depuis plusieurs années, je suis convaincu que les clivages politiques traditionnels sont largement dépassés et qu'il est nécessaire d'œuvrer à une re-composition de la vie politique dans un réel esprit d'ouverture.

Nombreux sont les hommes et les femmes qui pensent qu'il faut aujourd'hui changer la pratique du pouvoir, développer la responsabilité et la solidarité et poursuivre la construction européenne en dehors de l'affrontement

bloc à bloc dont la stérilité n'est plus à démontrer.

Cet esprit d'ouverture, je l'ai trouvé dans les différentes commissions où j'ai pu m'exprimer et travailler, sous votre présidence, avec des hommes et des femmes sincères et responsables et qui, sur le terrain, essaient de résoudre de leur mieux les problèmes qui leur sont présentés. Je tiens aujourd'hui à remercier tous ces conseillers municipaux pour leur accueil et leur courtoisie.

Je ne conteste pas le travail des

élus de l'opposition qui par leurs questions permettent d'aller plus loin dans l'explication des décisions prises par le Conseil Municipal, mais je souhaite reprendre ma liberté d'appréciation. Il ne serait pas honnête de poursuivre mon mandat dans ces conditions. C'est pourquoi, je vous demande de bien vouloir retenir ma démission du Conseil Municipal dès la prochaine séance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses".

Voie triomphale

Il est assez amusant de voir que dans un bulletin de trente deux pages, Monsieur le Premier Adjoint a besoin, pour s'exprimer librement, de récupérer le tiers de la page habituellement réservée à la prose des élus de l'Opposition (voir Brignais Magazine n° 40).

La lettre que Monsieur le Premier Adjoint, s'exprimant au nom des Elus de la Majorité (tous ?) m'a fait le double honneur d'abord de m'adresser personnellement et ensuite de publier dans le Bulletin Municipal, a été pour les élus de Gauche véritablement réconfortante (et par les temps qui courent, c'est bien agréable). En effet, ce précieux document apporte la confirmation implicite des propos que j'avais relatés puisque le seul point formellement contesté par son auteur était la dégustation hypothétique de champagne et de petits fours – ce qui est certes plus appétissant que les matières ignobles que j'avais décrites.

Laissons là cet intermède comique pour nous intéresser à des choses plus exaltantes – je veux parler de l'évolution de notre ville et plus particulièrement de l'aspect qu'elle offre d'abord aux visiteurs ou tout simplement aux Brignais qui reviennent de l'extérieur.

Une option urbanistique que nous partageons impose le parti de réaliser sur chaque voie principale d'accès une "entrée de ville", ce qui permet de bien marquer le caractère urbain de l'agglomération et d'éviter de donner l'impression que la ville s'éfiloché vers l'extérieur.

Nous savons bien qu'il faut laisser du temps au temps et que ce genre de réalisation ne se fait pas en cinq minutes. Depuis quelques années déjà, Monsieur le Maire rappelle fréquemment son désir de voir s'édifier une "entrée de ville" à chaque bout de la cité dont il a la charge. Aussi attendions-nous avec l'intérêt que l'on devine les travaux que devait exécuter la Direction Départementale de l'Équipement, suite à la délibération du Conseil Municipal du 24 septembre 1992 pour l'aménagement du boulevard Paul-Bovier-Lapierre.

Et bien voilà ! C'est fait. Assurés par une délibération antérieure du Conseil Municipal que la zone verte existant entre l'autoroute et le quartier des Pérouses recevra des aménagements lui permettant de rester à peu près verte et de ne pas devenir une "zone" au sens péjoratif du terme, nous avons une entrée de ville digne de Brignais, ce qui

doit réjouir son premier magistrat car il a été enfin entendu. Le boulevard Paul-Bovier-Lapierre est maintenant orné non plus seulement d'un magnifique transformateur EDF d'un style cubique classique mais aussi d'une floraison de structures bizarres en béton qui semblent constituées d'éléments en équilibre à compléter de la légendaire pancarte "défense de passer sous l'échafaudage".

Quelques-uns de ces portiques ornent déjà plus discrètement les allées de la résidence des Pérouses aux pieds des grands immeubles, mais sur le boulevard ils prennent vraiment leur essor et se montrent sous leur vrai jour : ce sont en réalité des arcs de triomphe. A l'heure où j'écris ces lignes, il y en a trois, mais on dirait qu'ils sortent de terre comme des champignons. Peut-être seront-ils quatre ou cinq quand Brignais Magazine sera distribué.

Je peux cette fois écrire sans craindre d'être contredit par un droit de réponse dévoreur d'espace que notre ville est ornée d'une voie triomphale. Voici enfin un sujet de satisfaction pour notre Maire.

Claude Lesimple

Almet Aluminium Le record

Démarrés le 15 juillet 92, les travaux de construction de la nouvelle unité de Brignais se sont achevés le 15 décembre de la même année. Un record pour cette entreprise de près de 15 000 m² (emprise foncière) qui avait annoncé sa délocalisation sur Brignais, zone d'activités des Vallières, quelques temps auparavant.

LA SUCCURSALE DU FUTUR

La succursale ALMET de Lyon était implantée dans la zone industrielle du Port E.-Herriot. Elle occupait deux bâtiments de 7 900 et 1 700 m².

De conception ancienne (1967), ces bâtiments ne répondaient plus aux conditions de travail et de sécurité que se doit tout établissement recevant une clientèle (diagnostic Médecine du Travail, ANCT, etc...); d'autre part, les coûts d'entretien devenaient prohibitifs, et les conditions d'exploitation ne permettaient plus une productivité correcte.

Deux solutions avaient été envisagées :

- Réaménagement des locaux actuels,
- Déménagement pour de nouveaux locaux plus adaptés.

"Bien que représentant un investissement financier important, c'est cette dernière solution qui a été retenue" explique Jean-Claude Bogereau, directeur de l'unité.

Une étude est alors entreprise pour situer l'implantation de la clientèle et localiser le personnel car il ne faut pas seulement déménager ; l'important est de conserver ses acheteurs et son personnel.

Dans la zone géographique ainsi définie, Brignais est apparue comme l'endroit idéal. C'est donc dans ce cadre que les recherches d'une nouvelle localisation se sont dégagées dès 1991 pour voir le projet ALMET Brignais aboutir début 1992 et prendre forme au cours du deuxième semestre.

Parallèlement, très motivés par l'enjeu, les élus (Maire et Adjoint) aidés des services Urbanisme et Techniques a assuré la délivrance du permis de



Cette activité commerciale représente un chiffre d'affaires de 138 500 000 pour 6 000 tonnes livrées.

construire et du dossier de Zac en un temps record. "Résultat d'une étroite collaboration entre les responsables du projet d'aménagement d'ALMET et de nos services" confie Paul Minssieux, adjoint aux affaires économiques.

Après que la Ville ait confié le projet de Zac à la SAI Michel Ferrier, Michel Ferrier Construction a pris en charge le dossier et l'a mené à terme : livraison des bâtiments début décembre 92 pour transfert de l'établissement de Lyon dans la période annuelle d'inventaire : pari tenu.

LEADER EUROPEEN DE LA DISTRIBUTION EN DEMI-PRODUITS ALUMINIUM

Ce sont 4 000 tonnes de marchandises, casiers, machines outils qui ont été démontées, transportées et réinstallées entre le 1er et le 28 décembre 92. Dès le 29 décembre, la préparation des commandes recommençait, et le 4 janvier 93, l'établissement était entièrement opérationnel.

C'est dans des locaux fonctionnels que le personnel a démarré l'exercice 1993 ; un atelier clair, isolé, chauffé et surtout rationnel où le personnel atelier a poursuivi ses activités de réception de marchandises et de préparation de commandes clients ; cinquante collaborateurs satisfaits du changement.

L'établissement de Brignais a pour vocation la vente de demi-produits aluminium et aciers inoxydables en Rhône-Alpes et en Franche-Comté pour partie.

Ce sont 4 700 entreprises qui sont suivies régulièrement par les services commerciaux. Ces entreprises reçoivent, par camions, leurs commandes à J+1 ou J+2, pour les destinations les plus éloignées.

Malgré une conjoncture difficile, Jean-Claude Bogereau espère que ces nouveaux moyens mis à sa disposition permettront de poursuivre le développement des ventes face à une concurrence toujours accrue.

"Nous nous devons de rester le leader tout en continuant d'accroître nos parts de marché", explique-t-il confiant.

Jean Lubyj

Créateur d'amitiés internationales

Depuis près de 30 ans, il tisse des liens avec différents pays d'Europe, par les jumelages PTT. Brignais est son port d'attache, mais il passe sa vie à voyager. Pour ce cadre technicien à la Direction régionale des Télécommunications, aujourd'hui retraité, les jumelages sont devenus sa passion. "Presque une raison de vivre", dit Jean Lubyj, qui a été élu pour 3 ans, président de l'Union internationale des jumelages PTT, le 23 octobre 1992, au congrès de Porto. 11 pays constituent cette Union à laquelle adhèrent 280 sections de base et 35 000 familles de postiers et communicants.



Jean Lubyj est né à Boën dans la Loire. Cet homme de 64 ans, d'origine polonaise par ses parents, a eu une marraine italienne, un parrain yougoslave, et des grands-parents autrichiens. "Voilà pourquoi je bannis les frontières, et j'ai souvent dans ma maison des gens de toutes nationalités", dit-il. Il parle l'allemand, le polonais et un peu l'anglais et partage son goût des langues avec sa femme et ses 3 filles qui parlent l'allemand et l'anglais. L'une d'elles habite Brignais. Bernadette est professeur d'anglais, mariée à un Anglais.

Décoré de la médaille de la Résistance, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Jean Lubyj cultive aujourd'hui l'amitié internationale à temps plein.

LES JUMELAGES PTT

Si les PTT sont devenus deux entités séparées, la Poste et France-Télécom, toute l'activité sociale de cette grande maison est restée commune. Entre autres, les jumelages. Après Troyes et Darmstadt en Bavière, Lyon a démarré avec Francfort, en 1964. "Il fallait une motivation très forte, car les plaies de la guerre étaient encore assez vives..." remarque Jean Lubyj, qui devient alors trésorier de l'Association des jumelages européens. La Fondation de Lyon a poursuivi ses jumelages avec Milan, Birmingham, Dublin, Kielce... 700 familles sont impliquées et participent aux échanges.

AMITIE, FRATERNITE, DANS TOUTES LES LANGUES

Des échanges familiaux et professionnels pour les personnels des PTT et leurs familles, des rencontres annuelles, alternativement dans chaque pays, des échanges en emplois temporaires pour les jeunes de 18 à 22 ans, afin de parfaire leurs connaissances linguistiques, dé-



OUVERTURE A L'EST

L'Union internationale des jumelages PTT est constituée de 11 pays : Allemagne, Angleterre, Italie, Belgique, Suisse, Portugal, Irlande, Norvège, Danemark, Russie et France. La Pologne, la Roumanie, l'Espagne sont en attente d'affiliation. Le Président de l'Union signale une "percée vers l'Est assez puissante depuis 2 ans".

Un nouvel horizon qui s'est ouvert, réjouit Jean Lubyj : "Nos peuples sont pleins de richesses humaines que nous cherchons à connaître et à apprécier".

couvrir un nouveau pays, d'autres façons de vivre... Telles sont les activités de ces jumelages, empreints d'amitié, de fraternité universelles, entre gens de tous âges, des enfants aux retraités. Jean Lubyj attache une importance particulière à l'apprentissage des langues dans les associations de base. A Lyon, 15 cours de langues (Anglais, Allemand, Italien) ont lieu chaque semaine, en soirée, pour 200 personnes. M. Lubyj a été à l'origine de la création de cours intensifs d'une semaine ou deux, en Angleterre, Allemagne, Irlande, Pologne et en France. En octobre dernier, l'un de ces cours s'est déroulé à Villebois, dans l'Ain, agrémenté de soirées récréatives et de visites de la région, avec 50 Anglais et Allemands et, pour la première fois, 5 Polonais.





**LA SAUVEGARDE
IMMOBILIERE**

**L'IDEE
JUSTE**

MAITRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ :

SCIC AMO

ASSISTANCES AUX MAITRES D'OUVRAGE

Agence du Rhône



VILLE DE BRIGNAIS

ZAC de ROCHILLY
**Un programme immobilier
de 35 logements locatifs
réalisé en 2 tranches**

1^{re} tranche : 19 logements
livraison novembre 1993



BRIGNAIS AUTO CONTROLES

185, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

POURQUOI ? Le Contrôle technique automobile est obligatoire pour assurer votre **SÉCURITÉ**, et celle d'autrui.

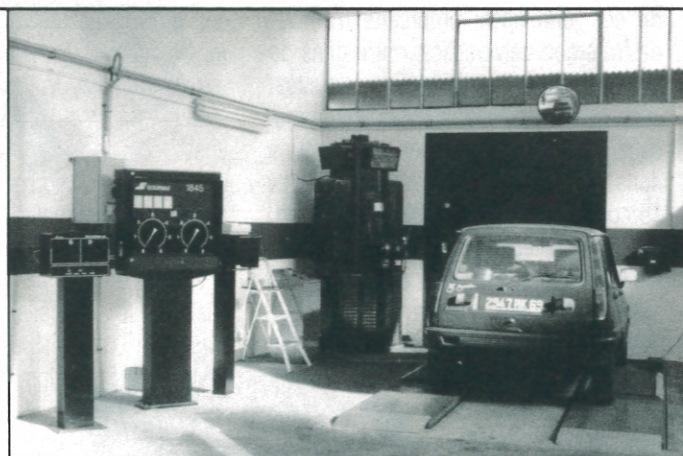
POUR QUI ? Le Contrôle technique automobile est obligatoire :

● pour tous les **VÉHICULES** mis en circulation avant le 1^{er} janvier 83 et les **CAMIONNETTES** mises en circulation en 84-86-88

Date de passage avant fin décembre 1992

● pour tous les **VÉHICULES** mis en circulation entre le 1^{er} janvier 83 et le 31 décembre 1986 et les **CAMIONNETTES** mises en circulation en 85-87-89

Date de passage entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993



72 31 67 58



20^{En}
l'année

Le Printemps des écoles :

Parallèlement au calcul, au français, à l'histoire ou à la géographie... les écoliers de Brignais suivent un enseignement artistique : musique, théâtre, danse, peinture... de multiples façons de s'exprimer en traduisant pensées et sentiments. Le Printemps des écoles, c'est un programme d'aubades et de concerts. Soyez très nombreux à venir les applaudir :

AUBADES (sous vos fenêtres)
25 mai : 10 h 30 : Résidence des Pérouses - 15 h 30 : Les Arcades.
27 mai : 10 h 30 : Résidence du Garel - 15 h 30 : Square d'Hirschberg.
28 mai : 10 h 30 : Résidence de la Compassion - 15 h 30 : Place Gamboni.
CONCERTS
28 mai : 20 h : Kiosque Parc de l'Hôtel de Ville - Chorale des

écoles publiques avec l'ensemble musical de l'Ecole de Musique.
8 juin : 18 h 00 : Briscope - Spectacle des écoles maternelles, CP et CE.
11 juin : 20 h 00 : Briscope - Spectacle surprise des écoles primaires CM1 et CM2 avec les professeurs d'anglais et d'allemand et une classe d'Hirschberg.



Briscope actualité

Avec le concours du CCIB qui organise depuis deux ans des concerts de rock, le Briscope s'associe à cet événement musical rock.
Trois groupes : SMILE - BASTA - COYOTTE 2024.
Samedi 15 mai à 20 h. 70 F (hors abonnement).

Un représentant de la Police Municipale (Yves Piegay) participera au 8e show national de 4 x 4 qui se déroulera les 18, 19 et 20 juin à Limonest (Organisation : ATS - POL Automobiles).

Les Concerts de Bacchus vous accueillent un week-end par mois pour la célébration de la musique, du vin et de la gastronomie. Rendez-vous dès 20 h autour d'une dégustation d'un cru méconnu.
Entrée 80 et 60 F (Dîner : plats à partir de 25 F).
Mercredi 19, jeudi 20 mai à 21 h : "Autour du clavecin", violon, flûte et basson.
1, chemin de la Pierre Souveraine Brignais

La semaine culturelle allemande est née de la longue amitié entre Hirschberg et Brignais. Organisée du 10 au 14 mai avec la collaboration du Goethe Institut, elle s'inscrit dans le mois de l'Europe.
Bibliothèque : exposition et diaporama "La vie quotidienne en Allemagne". Présentation de livres sur l'Allemagne.

12 mai : Soirée inaugurale : Concert d'Alexis Magaró et de Jenny Robinson-Haigh - Lieder de Schumann.
14 mai : "Knoblauch und Rübchen" : Théâtre bilingue. Spectacle scolaire (10 h). - "L'Allemagne d'Est en Ouest" - Film de Karl Schroeder (20 h 30).
Renseignements : Service Jumelage/Europe : 78 05 15 11
O.C.B. : 78 05 31 13



Alexis Magaró
Une cantatrice à Brignais

Annales
d'un village de France
CHARLY-VERNAISON
EN LYONNAIS
par Louis VIGNON

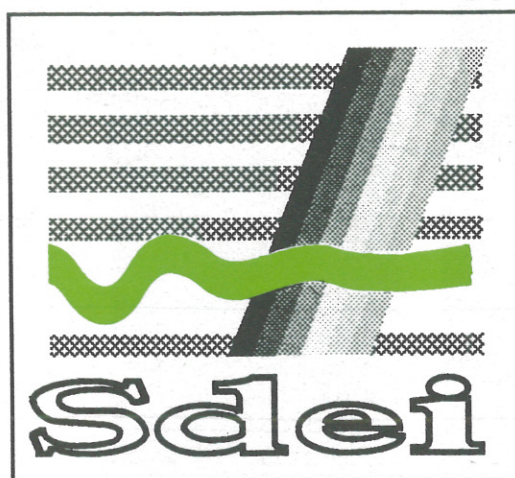
Cinquième Volume
1789-1795

Format 180 x 240. Environ 750 pages.
115 photos et dessins ; plans et cartes de Raymond Cahen et d'André Hernoud.
Annexes et index.

Préface de Louis Trenard



BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Je soussigné
NOM Prénom
Adresse
souscrit au cinquième volume des
Annales de CHARLY-VERNAISON
et vous prie de
 tenir à ma disposition, à Charly
 m'adresser, dès parution (forfait de port 40 F par vol.)
exemplaire ordinaire, broché
exemplaire numéroté et relié
offre exceptionnelle : les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e volumes groupés
sous offre possible : les 4^e et le 5^e volumes, couplés
Règlement ci-joint, de la somme de F par :
 virement postal chèque bancaire mandat
Date : Signature :



L'ESPRIT DE SERVICE

24 h/24 - 7 jours/7

DES TECHNIQUES ET DES HOMMES
Pour l'amélioration de la vie quotidienne

Société de Distributions d'Eau Intercommunales

988, Chemin Pierre-Drevet - 69140 RILLIEUX - Tél. 78.98.78.98 - Télécopie 78.08.01.61

**BUREAU DE RÉGION : 224, rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.13.08**

RHONIS

Direction :
Jean-Paul et Evelyne GALERA

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 78.05.30.20 - Fax 78.05.41.66

Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs
(Pose - Entretien)
Tous travaux d'agencement
Voilages non-feu, ameublement...

DÉPARTEMENT
NETTOYAGE INDUSTRIEL



BALLEYDIER s.a.r.l.

AGENT CITROËN BRIGNAIS

21, RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
B.P. 11 - 69530 BRIGNAIS
TÉL. 78 05 17 33
Télécopie 78 05 28 96

CARROSSERIE-MÉCANIQUE-PEINTURE-ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration
Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor



117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

L'ACTUALITÉ

en 120 jours

Novembre



• INAUGURATION
En présence de Jean-Pierre Fort, Directeur de l'OPAC du Rhône, de Roland Perelle, Directeur de l'Agence d'Oullins, et de Michel Thiers, Maire. Michel Mercier a inauguré l'antenne OPAC de la résidence des Pérouses. Un nouveau pas en avant dans la transformation du quartier.

Décembre 92



• 0 - 4 ANS
Un manège, un conteur (Guy Prunier), un concours de dessin, des animations, des expositions... la semaine "bébé lecteur, bébé joueur" a permis à de nombreux parents et enfants de se retrouver et de mieux se comprendre.



Janvier 93

• OPERATION ZAIRE
Grâce à la mobilisation de l'association Femmes d'Affaires Managers et de l'ABCIS, un grand nombre d'équipements

pour secrétariat (hors d'usage chez nous), va faire le bonheur de petites entreprises du Zaïre.



• GRAINS DE RIZ
C'est avec un bel enthousiasme que les écoliers et collégiens de Brignais ont apporté leur contribution à l'opération nationale "Riz pour la Somalie".



en 120 jours

L'ACTUALITE

Février



• **AU REVOIR**
Départ d'Henri Bayada, après 12 années passées au sein des Services Techniques de la Ville. Marcel Masson,

1^{er} adjoint lui a souhaité, au nom de l'équipe municipale, une heureuse retraite dans les Monts-du-Lyonnais.

• **TALENTS**
L'Association des Peintres de Brignais, vient de terminer son 15^{ème} salon qui a connu un grand succès. Réussite parfaitement justifiée par la qualité des œuvres présentées dans les diverses techniques employées par les peintres, huile, aquarelle, gouache, plume... ainsi que par la maîtrise des sculpteurs sur pierre et sur bois, qui complétaient cette exposition.

1^{er} prix du salon, Jean Descote.
2^e prix du salon, Brice Elly.
Prix Art Déco, Maryse Picard.
Prix du jeune talent, Sylvie Cantieri.
Mention spéciale du Jury, Agnès Smittarello.



Mars



• **HUGO A L'HONNEUR**
Avec la création théâtrale "La triste histoire d'Esmeralda, l'Egyptienne aux pieds nus", adaptation de "Notre Dame de Paris" et une exposition sur l'œuvre du célèbre romancier... Brignais a découvert les différentes facettes de Victor Hugo : un créateur complet à la fois romancier, journaliste, dessinateur, humoriste...

Rappelons que les décors du spectacle ont été réalisés par les élèves du LP Gustave Eiffel.



• **IMAGES DE CARNAVAL**
Préparé par les assistantes maternelles, le carnaval de la Crèche Municipale a connu un vif succès : auprès des enfants comme des personnes âgées de la résidence des Arcades, spectatrices privilégiées de cet après-midi costumé.



Pour les Fêtes
la Maroquinerie

Pensez-y!

R. VIVIER

maroquinier bagagiste

138, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.08.15

MAROQUINERIE VOYAGE
DES MAROQUINIERS BIEN DANS LEURS PEAUX

RESTAURANT

Chlorophylle 1

78.05.04.37

Une cuisine gourmande
dans un cadre
de jardin

Menus
de 54 à 144 f.
et à la carte



Place de l'Eglise
69530 BRIGNAIS

OUVERT
du lundi midi
au samedi soir



AGRI/SERVICE



Le jardin et les Espaces Verts c'est notre Passion



211 bis, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS

Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf le dimanche

Tél. 78 05 21 55 – Télécopie 72 31 67 22

➔ consultez l'Annuaire Electronique



Nom : AGRI SERVICE
Loc. : BRIGNAIS
Dépt.: 69530

LA PLUS GRANDE SURFACE SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE-MOTOCULTURE-ESPACES VERTS-JARDINS

Ets Ch. GRASSOT